

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE « ESSENTIEL » DIPLOMES DU SECTEUR SOCIAL

COM15 V3 | date de mise à jour : 22/05/2026

Page 1/2

OBJECTIFS

Accompagnement individualisé pour la préparation à la validation de l'expérience :

- rédaction du dossier ;
- préparation à l'entretien avec le jury.

CONTENUS

ENTRETIENS INDIVIDUELS (EN PRESENTIEL OU A DISTANCE) :

- analyser le parcours ;
- sélectionner les activités les plus pertinentes à décrire ;
- faciliter la compréhension et l'élaboration du livret 2 ;
- analyser et réajuster les éléments à présenter.

ATELIERS METHODOLOGIQUES :

- s'approprier la démarche VAE et le dossier de validation (livret 2) ;
- repérer les exigences du diplôme visé ;
- dresser la liste des activités exercées ;
- sélectionner les activités significatives à développer ;
- appréhender les exigences requises pour la description des activités ;
- apprécier la pertinence des informations données ;
- apporter, à la demande, des précisions complémentaires ;
- se préparer à l'entretien avec le jury.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

L'accompagnement se déroule en présentiel et/ou à distance, en individuel et en collectif.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- entretiens individuels ;
- ateliers collectifs ;
- apports méthodologiques et documentaires ;
- analyse réflexive.

PRÉ-REQUIS

Recevabilité délivrée par le certificateur.

PUBLIC

- Salariés du public non éligibles sur plateforme France VAE (statut)
- Salariés du privé, demandeurs d'emploi, indépendants, bénévoles... non éligibles sur plateforme France VAE (certification)

TARIF – MODALITÉS DE FINANCEMENT

Accompagnement VAE de 24 heures : 2160 €
+ Frais de certification : 300 €
Organisme non assujéti à la TVA

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Non concerné.

DURÉE

Prestation de 24 h maximum.

DATES – DÉLAIS D'ACCÈS

Entrées et sorties permanentes.
De 1 à 90 jours dès l'accord de financement

LIEUX DE FORMATION

Dans les 6 antennes du DAVA réparties dans les 4 départements de l'Académie de Reims et/ou à distance.

INTERVENANTS

Conseiller-ère en VAE.

VALIDATION

Sur décision du Jury habilité : validation totale, partielle ou nulle du diplôme.

Délivrance du diplôme, d'attestation de blocs de compétences.

ACCOMPAGNEMENT HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Taux de réussite consultables sur le site Internet :
<https://www.academie.reims.fr/vae/>

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

ACCOMPAGNEMENT VAE « ESSENTIEL » DIPLOMES DU SECTEUR SOCIAL

COM15 V3 | date de mise à jour : 22/05/2026

Page 2/2

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Mise à disposition de ressources spécifiques (livret 2, résumé du référentiel...)

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SUIVI

- contrat individuel d'accompagnement ;
- suivi pédagogique individualisé effectué par le conseiller référent tout au long de la démarche ;
- entretien post-jury permettant l'élaboration d'un plan d'action en cas d'absence de validation totale après passage devant le jury ou de validation partielle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Passage devant le jury VAE organisé par le certificateur.

POURSUITES DE PARCOURS – INSERTION PROFESSIONNELLE

Non concerné.

RÉFÉRENCES

Non concerné.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Nos CGV sont disponibles sur le site internet :
<https://www.academieims.fr/cgv/>